

POUR UN PLAN D'URGENCE DES 2021

Jean Dubessy

Le 47° congrès du SNCS-FSU constate l'aggravation de la situation des personnels de la recherche publique, qu'ils soient précaires ou titulaires comme le résultat de la série de contre-réformes et de lois dont la LPR ne ferait que renforcer l'aggravation de la situation.

Le 47° congrès du SNCS-FSU reprend la revendication d'un plan d'urgence de la motion proposées par es syndicats FSU au CNESER le 20/11/2020. Citations : « *Le CNESER demande en urgence la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutements de 65 000 postes titulaires sur 10 ans dont 8500 créations de poste pour l'année 2021. Au total, il manque plusieurs milliards d'euros dans le budget de la MIREs pour espérer « stabiliser » la situation des établissements de l'ESR public en 2021.* »

Le 47 °congrès du SNCS-FSU rappelle que la première loi rectificative de finances votée à l'unanimité le 19 mars 2020 par l'Assemblée Nationale a octroyé des centaines de milliards d'euros (300 Mds d'euros de Prêts garantis par l'Etat) aux banques. Celles-ci accordent les prêts aux entreprises à condition qu'elles augmentent leur « compétitivité », c'est-à-dire qu'elles licencient, ce qui est le cas par exemple de Renault : prêt de 5 Mds d'euros et plan de 4600 licenciements). On atteint maintenant le somme de 580 Mds d'euros combinant les prêts garantis par l'Etat et les subventions aux grandes entreprises.

Il est intolérable que ces sommes ne soient pas utilisées pour les services publics, en particulier pour l'ESR et donc la recherche publique.

Le SNCS-FSU estime qu'il faut 6 Mds/an tout de suite pour la recherche publique. Le CIR est de 6 Mds d'euros. **Que les milliards d'euros nécessaires pour un plan d'urgence dès 2021 soient pris sur le CIR ou/et dans ces 580 Mds d'euros issus des différents lois rectificatives de finances.**

Le 47 °congrès du SNCS-FSU décide de lancer un appel à tous les syndiqués, et au-delà à tous nos collègues pour établir un bilan du nombre de précaires sur fonction pérenne, un bilan des besoins de tous les laboratoires en termes de recrutement sur postes statutaires (IT, chercheurs) et de soutien de base. Cette démarche suscitant l'implication des syndiqués contribuera à **enraciner et construire la mobilisation sur cette revendication de plan d'urgence dès 2021.**

Il est entendu que cette démarche pour un plan d'urgence ne s'oppose pas à la revendication de financements pérennes ; au contraire c'est une première étape pour un financement à long terme pour le fonctionnement des laboratoires et le recrutement sur postes statutaires.

Dans cette démarche, le SNCS-FSU s'adressera aux autres syndicats de l'ESR pour mener ce combat.

Motion adoptée par le Congrès du SNCS-FSU le 11 décembre 2020 par 56 voix pour, 5 contre, 12 abstentions, 2 refus de vote.